

*L'Ajournement*

Quand on s'est rendu compte de l'erreur, le porte-parole de la ministre a immédiatement téléphoné à M<sup>me</sup> Franklin pour lui expliquer la situation et s'excuser des inconvenients que la méprise avait pu lui causer. Elle a dit qu'elle comprenait très bien et elle a accepté les excuses.

Tels sont les faits, monsieur le Président, et comme les députés le voient clairement, il n'y a rien de plus compliqué dans toute cette affaire qu'une erreur humaine et la compréhension humaine de cette erreur.

**M. Waddell:** Mensonges.

**Le président suppléant (M. Charest):** Le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier).

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE—LES PENSIONS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT. B) ON DEMANDE SI LES PENSIONNÉS ONT ÉTÉ REPRÉSENTÉS DURANT LES NÉGOCIATIONS

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, à la requête de plusieurs pensionnés de la Fonction publique, le 15 mai 1986, je demandais au président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) . . .

[Traduction]

**M. Waddell:** Ce sont des mensonges.

**M. Edwards:** Monsieur le Président, je ne pense pas qu'il serait conforme au Règlement pour moi d'intervenir; je ne le ferai donc pas. Je ferai cependant remarquer que l'expression employée par le député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell) n'est pas convenable et devrait être retirée.

**M. Waddell:** Je ne la retirerai pas. Ils mentent. Ils ne disent pas la vérité. La nomination était . . .

**Le président suppléant (M. Charest):** À l'ordre. Je voudrais dire aux deux députés que la Chambre ne siège pas vraiment à ce moment-ci. Nous en sommes en principe au débat d'ajournement.

**M. Prud'homme:** Non, non.

**Le président suppléant (M. Charest):** . . . ce qui cause beaucoup de difficulté à la présidence en ce moment.

**M. Prud'homme:** Non.

**Le président suppléant (M. Charest):** Je suggère donc au secrétaire parlementaire du ministre des Communications (M. Edwards) de soulever la question au moment approprié demain. Cela réglerait le problème.

**M. Gauthier:** Sans vouloir vous contredire, monsieur le Président, je tiens à dire avant de commencer que la Chambre siège bel et bien à l'heure actuelle. Nous en sommes au débat d'ajournement. J'espère aussi que vous ne retrancherez pas ce temps des sept minutes auxquelles j'ai droit.

[Français]

Monsieur le Président, je voudrais parler de la question que j'ai posée à la Chambre le 15 mai 1986, alors que je demandais

au président du Conseil du Trésor si une entente avait été conclue relativement aux pensions de la Fonction publique.

Le ministre m'a répondu qu'un document avait été présenté au conseil des ministres et que les pourparlers avec les syndicats sur le document final seront en voie de se conclure pendant les jours qui viennent.

Je serai en mesure, disait-il, il n'y a qu'un mois, le 15 mai, d'en faire rapport à la Chambre d'ici la fin de la session.

J'ai également demandé en posant une question supplémentaire au ministre si les pensionnés avaient été impliqués dans les négociations et, dans l'affirmative, à quel niveau.

Le ministre m'a affirmé qu'au Comité consultatif, les pensionnés avaient été présents et que même un représentant de l'association était au courant des négociations et des progrès réalisés à ce jour.

Près d'un mois s'est écoulé et le ministre n'a toujours pas annoncé à la Chambre la position de son gouvernement vis-à-vis de la question importante des pensions.

La Chambre des communes, comme on le sait, s'ajournera d'ici quelques jours et tous ont hâte, les pensionnés en particulier, de connaître la position du gouvernement concernant cette question qui les préoccupe.

M. Agius, un pensionné à sa retraite qui travaille pour l'Association des retraités fédéraux, a communiqué avec mon bureau récemment et m'a demandé d'intervenir à nouveau afin que la décision soit annoncée avant l'ajournement de la Chambre en juin 1986. Étant donné que M. Agius est membre d'une association qui a été présente et qui a hâte de savoir ce qui se passe, je demande sérieusement au gouvernement quelle sera sa réponse, et peut-on demander de façon sérieuse qu'il nous réponde à ce problème qui nous préoccupe tous. Les fonctionnaires et les retraités de la Fonction publique veulent savoir quelles modifications seront apportées à leur régime de pensions. Est-ce que la pleine indexation sera accordée ou conservée? Est-ce que le gouvernement tiendra parole? Est-ce que le gouvernement rajustera la base des pensions pour contrer l'impact néfaste du projet de loi C-133, les 6 et 5 p. 100 introduits il y a quelque temps?

J'étais, monsieur le Président, vous le savez rigoureusement opposé à cette désindexation des pensions des pensionnés, je le suis encore aujourd'hui. Mais ce gouvernement a promis de rétablir l'indexation totale. J'attends une réponse positive de ce gouvernement. Après plus d'un an d'attente, ma patience et celle des pensionnés ont été bien testées. Dieu sait qu'on attend avec patience, mais on attend aussi que le gouvernement se place dans la question. Est-ce que le ministre, par la voix de son secrétaire parlementaire, peut dire ce soir aux pensionnés et à cette Chambre que le gouvernement a pris une décision et qu'il va annoncer les modalités de l'entente, qu'on va savoir exactement où on se tient dans cette question importante?